

Communiqué de presse
Paris, le 12 novembre 2025

LESS : la première plateforme commune du commerce pour suivre et réduire les émissions de CO₂ de l'ensemble du secteur est désormais lancée

A l'heure où la décarbonation des chaînes d'approvisionnement devient un enjeu majeur environnemental et de compétitivité en Europe, et partout dans le monde, neuf acteurs du commerce français franchissent une nouvelle étape en annonçant le lancement effectif de LESS (*Low Emission Sustainable Sourcing*). Impulsée et coordonnée par la FCD et Perifem, cette initiative s'appuie sur la première plateforme commune permettant aux fournisseurs de déclarer et partager leurs émissions de CO₂. Une initiative pionnière qui vise à améliorer la connaissance de l'impact CO₂ des produits de grande consommation et contribuera à sa diminution pour toute la chaîne, du producteur au distributeur.

Une initiative inédite pour décarboner les chaînes d'approvisionnement

Pour la première fois dans le secteur de la distribution alimentaire et non-alimentaire, neuf acteurs majeurs du commerce s'unissent pour accélérer la décarbonation de leurs chaînes d'approvisionnement. Les enseignes fondatrices — Auchan, Carrefour, Coopérative U, Groupe Casino, Groupement Mousquetaires, Mouvement E.Leclerc, Lagardère Travel Retail, Lidl France et METRO France — ont choisi d'agir collectivement afin de réduire l'empreinte carbone du commerce et son amont, alors que plus de 96 %¹ des émissions de gaz à effet de serre du secteur proviennent du scope 3, c'est-à-dire majoritairement liées à la vie des produits avant leur arrivée en magasin.

À l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2024, la plateforme OpenClimat a été retenue. Cette approche collective facilite le partage des données carbone pour les fournisseurs et permettra aux distributeurs d'améliorer leur empreinte carbone et d'orienter leurs stratégies de décarbonation en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Le projet a été validé par l'Autorité de la concurrence (organisme chargé de surveiller les règles de concurrence entre les entreprises), qui a jugé que cette initiative d'une base de données partagée ne devrait pas créer de déséquilibre sur le marché. Elle a également précisé certaines règles pour la mise en place du projet².

Un Comité des Parties Prenantes pour structurer le dialogue

Le lancement opérationnel de LESS s'accompagne de la création d'un Comité des Parties Prenantes (CPP), sur proposition des fédérations fondatrices (FCD, Perifem), pour créer un lieu d'échanges avec les principales fédérations industrielles (ANIA, FEBEA, FEEF, FHER, ILEC, LCA, Pact'Alim). Ce comité aura pour mission de favoriser le dialogue entre distributeurs et industriels, de coordonner la communication sectorielle et de suivre les développements futurs de la plateforme.

¹ Source : étude Eurocommerce disponible sur le site <https://www.less-impact.org/>

² Source : <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiqués-de-presse/développement-durable-l'autorité-publie-des-orientations-informelles-relatives>



Un projet fédérateur ouvert à tous les acteurs

Les entreprises de la production, qu'elles soient industrielles, importatrices ou agricoles, peuvent adhérer à la plateforme sur la base du volontariat. Celles ne disposant pas encore de bilan carbone peuvent s'inscrire gratuitement pour engager le dialogue avec les distributeurs.

Les 9 enseignes fondatrices invitent toutes les enseignes françaises et européennes, adhérentes ou non à la FCD et à Perifem, à rejoindre l'initiative afin de mutualiser les outils et faciliter le partage des données, tout en veillant à leur maîtrise. C'est en agissant tous ensemble que la décarbonation du secteur sera possible

Un engagement collectif pour la transition écologique

En unissant leurs forces, les acteurs du commerce affirment leur volonté de faire de la décarbonation un levier collectif de transformation durable. Cette initiative pionnière, désormais opérationnelle, ouvre la voie à une nouvelle gouvernance carbone, fondée sur la transparence, la coopération et la responsabilité partagée.

Contacts presse :

Perifem – Émilie Delozanne : emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35

FCD – Caroline Simon : caroline.simon@image7.fr - +33 (0)6 89 87 61 24 ou Thomas Dutriez : tdutriez@image7.fr - +33 (0)7 07 81 37 31 28

À propos de la FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2 300 hypermarchés, 5 875 supermarchés, 3 435 supermarchés à dominante marques propres (ex maxidiscomptes), près de 6 200 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 225 milliards d'euros HT. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial. Plus d'information sur : www.fcd.fr.

À propos de Perifem : Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, Perifem œuvre pour embarquer l'ensemble des acteurs de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable. Depuis plus de 40 ans Perifem fédère l'ensemble des acteurs de la distribution : intégrés, indépendants, dans le secteur alimentaire et du commerce spécialisé, centres commerciaux, ainsi que leurs fournisseurs, autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique. Sur ces sujets, Perifem représente aujourd'hui 80% du Top 50 des enseignes de la distribution physique et les 4 leaders des centres commerciaux soit un total de 300 milliards € de CA, 35.000 magasins, 400 centres commerciaux et 70 millions m² de surface commerciale. Tous ensemble, notre mission est de décrypter les réglementations, favoriser le développement et le déploiement de solutions technologiques dédiées, impulser et contribuer à l'élaboration des lois qui régissent ce commerce responsable. Plus d'infos sur www.perifem.com et www.magasinsresponsable.com